

Pour toutes les sorties et les activités sportives pratiquées dans l'établissement hors temps scolaire
l'adhésion à l'Association Sportive du Lycée est obligatoire.

ASSOCIATION SPORTIVE DU LYCEE TRUFFAUT

Cette Association permet à vos enfants, s'ils le souhaitent, de participer à toutes les activités physiques et sportives, aux sorties proposées ainsi qu'aux rencontres entre établissements dans le cadre de l'UNSS.

- **Adhésion gratuite en échange du ticket pass association. 16€ pour les autres.**
- **Compléter et signer l'autorisation parentale.**

Vous pouvez suivre l'actualité de l'Association Sportive sur le « **facebook du Lycée Truffaut** »
<https://www.facebook.com/UNSSlyceetruffautchallans85/>

Horaires et Activités Sportives proposées :

- Le midi entre 13h et 14h.
 - Le mercredi après-midi de 13h30 à 16h30, salle de la Cailletière.
-
- Activités sportives en fonction de la demande : Foot, rugby, basket, hand, badminton, tennis de table, cirque, gym, musculation...

Autorisation Parentale pour l'année scolaire 2017-2018

Je soussigné(e)Père, Mère, Tuteur, Représentant Légal (1)

Demeurant àTél.....

Autorise (2)..... Né leClasse.....

à participer aux activités de l'Association Sportive du Lycée Fr. Truffaut de Challans pendant l'année scolaire 2017-2018.

- autorise le professeur (ou l'accompagnateur) à prendre toute disposition nécessaire en cas de besoin ou d'accident (3).
- Autorise l'utilisation de l'image de mon fils (ma fille) captée lors des activités de l'Association Sportive (3).
- Autorise les déplacements (sur le lieu de compétition / d'activité) en car ou en minibus – le chauffeur, dans cette situation, est le professeur d'EPS accompagnateur ou l'animateur agréé -

- (1) Rayer la mention inutile
- (2) Nom et prénom du licencié
- (3) Rayer en cas de refus de l'autorisation

Fait à, le.....

Signature